

DÉCISION « SUR LA REDYNAMISATION ET L'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT POST-CONFLIT (RDPC): OPTIONS DE POLITIQUE PRATIQUE ET DE MESURES D'ADAPTATION POUR DES SOLUTIONS DURABLES EN VUE DE RELEVER LES DÉFIS LIÉS, ENTRE AUTRES, AUX CAUSES PROFONDES DES DÉPLACEMENTS FORCÉS EN AFRIQUE »

La Conférence,

1. **SE FÉLICITE** de la proposition de la République arabe d'Égypte de lancer un processus visant à redynamiser et à opérationnaliser la politique de l'UA en matière de reconstruction et de développement post-conflit (RDPC), tout en l'alignant sur l'évolution du discours international sur la consolidation et le maintien de la paix et les besoins réels des pays sortant d'un conflit en Afrique.
2. **SE FÉLICITE ÉGALEMENT** de la proposition de la République arabe d'Égypte d'initier des discussions de fond au sein de l'UA et avec les CER / MR afin de formuler une position africaine commune sur la consolidation et le maintien de la paix, qui sera présentée lors du prochain processus de révision de l'Architecture de consolidation de la paix des Nations Unies en 2020 ;
3. **EXPRIME** sa profonde gratitude pour l'atelier organisé par le Gouvernement de la République arabe d'Égypte, au Caire, les 15 et 16 octobre 2018, sur «La mise en œuvre de la politique de reconstruction et de développement post-conflit de l'Union africaine au Sahel (CUA-RDPC): tracer la voie à suivre», et **SOUSCRIT** aux recommandations dudit atelier ;
4. **RAPPELLE** la Décision (Assembly/AU/Dec.710 (XXXI)), adoptée par la 31^e Session ordinaire de juillet 2018 sur l'acceptation de l'offre de la République arabe d'Égypte d'accueillir la CUA-RDPC et **DEMANDE** à la Commission d'accélérer le fonctionnement du centre en 2019 comme une plate-forme continentale pour renforcer l'appropriation africaine des activités RDPC ;
5. **DEMANDE** à la Commission de travailler en étroite collaboration avec la République arabe d'Égypte pour donner suite aux propositions susmentionnées et de faire rapport sur les progrès réalisés à cet égard, à la trente-cinquième session du Conseil exécutif qui se tiendra en juillet 2019 à Niamey (Niger) ;
6. **SOULIGNE** la nécessité de mettre en œuvre des options politiques concrètes et des mesures d'adaptation pour s'attaquer, entre autres, aux causes profondes des défis persistants résultant des déplacements forcés en Afrique, en vue de parvenir à des solutions durables et efficaces ;
7. **DEMANDE** à S.E Abdel Fattah Al-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, d'être le Leader pour promouvoir le processus de redynamisation et d'opérationnalisation de la Politique de l'Union africaine sur la RDPC.